

Présents : M. PONTU Jacques, M. GUEGUEN Serge, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, M. DIDOU Charlez, Mme LE LEZ Laurie, M. RAZIL Jean-Luc et M. MONTAC Henri.

Absents excusés : M. GRALL Eric, Mme LE MESTRE Caroline et Mme LAURANS Julie.

Procuration : Mme LAURANS Julie donne procuration à Mme MUZELLEC Marie-Catherine.

Les élus ont approuvé le compte-rendu du 19 Juin 2025 à l'unanimité.

Eau : approbation du règlement de service eau potable de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL)

Suite à la dissolution du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux de Plouzévédé) au 31 décembre 2023 dont dépendait notre commune de Tréflaouénan et vu le rattachement de la commune de Tréflaouénan pour la compétence Eau à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL), le temps du transfert de la compétence Eau à la communauté de communes de Haut Léon Communauté (HLC) à compter du 01/01/2026, les élus ont adopté le règlement de service eau potable mise en place proposé sur le territoire de la CCPL.

Modifications des statuts de Haut Léon Communauté (HLC)- Compétence Abattoirs

Considérant la nécessité de moderniser et de remplacer l'actuel abattoir du Faou, vétuste, par un équipement neuf et mutualisé ;
Considérant que seul un portage collectif permet d'assurer la viabilité financière du projet, au travers de la constitution d'un syndicat mixte départemental regroupant plusieurs EPCI ;
Considérant la délibération du Conseil Communautaire du 27 mars 2024, à l'unanimité des membres,

Les élus ont approuvé le transfert à HLC de la compétence : construction et gestion d'abattoirs (y compris l'exploitation du service public associé).

HLC : Avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI-h)

Les élus ont émis un avis favorable au PLUI-h en apportant la correction suivante : requalifier la zone 1AUC du bourg identifiée en court terme sur le règlement graphique, en long terme.

Délégations consenties au Maire

Il convient d'apporter des précisions aux délégations du Maire, les élus ont adopté la délibération.

Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipeement du Finistère (SDEF) : Travaux d'Eclairage Public

La commune a sollicité le SDEF pour des travaux de rénovation de 26 points lumineux situés au Bourg. Le montant de la contribution s'élève à 10 400€ HT, la part communale est de 18 500€ HT. Le maire a été autorisé à signer la convention pour ces travaux.

SDEF : Rapport d'activité 2024

M. le Maire donne lecture du rapport d'activité du SDEF. Les élus donnent leur approbation.

Questions diverses

-Ressources Humaines : la date des entretiens a été fixée par la commission pour le recrutement d'un agent technique.

-Lotissement : sur 13 lots à vendre, 3 lots sont vendus (lots 1, 2 et 5), bientôt un 4^{ème} (lot 6) et sont réservés les lots 7, 8, 9 & 10.

-Point sur les travaux aux terrains de foot et multigénérationnel.

-Elagage-fauchage : les travaux sont en cours.

-Commerces : point sur les commerces (bar et restaurant).

-Conseil Départemental : réflexion collective sur les futures subventions à demander Volet 1 et Volet 2 du Pacte Finistère.

-Point sur différents dossiers : intempéries exceptionnelles du 21/09/2025, problème olfactif sur un terrain communal...

-Réunions communautaires/manifestations : les élus ont fait un compte-rendu des réunions ou des manifestations auxquelles ils ont participé dont l'Assemblée Générale de Familles Rurales.

A Noter

-Date du repas des anciens : 22/11/2025 à 12h00 au restaurant du Moulin de Kerguiduff.

-Date de la journée citoyenne (entretien cimetière) : 18/10/2025 à 09h30.

-Date des vœux du Maire : 09/01/2026 à 19h00 à la Salle Valy Gaër.